



COMMUNIQUÉ  
*Pour diffusion immédiate*

## **CORONAVIRUS COVID-19**

### **Phase 1 du déconfinement de la pratique sportive**

**Montréal, le 13 mai 2020** - Vous l'attendiez depuis des semaines, la ministre Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et responsable du loisir, du sport et du plein air, a annoncé aujourd'hui la reprise graduelle de certaines activités physiques en pratique libre et individuelle pour les Québécoises et Québécois. Pour consulter les détails de cette annonce ainsi que la liste des activités permises, [cliquez ici](#). Il s'agit là d'un début de bonne nouvelle pour la réouverture future des installations aquatiques.

Plongeon Québec, en collaboration avec les partenaires aquatiques, travaille très fort sur la réouverture des plans d'eau et vous informera lorsque les lignes directrices soumises à la santé publique seront connues.

À cet effet, nous rappelons que Plongeon Québec a mis en place un comité dans le but de mettre à la disposition des clubs un guide, dès le début juin, pour une relance et une pratique sécuritaire du plongeon au Québec.

Restons positifs. La pratique du plongeon reprendra dans une des prochaines phases du déconfinement de la pratique sportive !

Soyez prudent, vigilant et surtout, ayez du plaisir à bouger.

Cordialement,

Directeur général  
Plongeon Québec